



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### allocations de logement

Question écrite n° 88078

#### Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur le projet de réformer l'attribution de l'aide personnalisée au logement (APL) à destination des étudiants restant fiscalement à la charge de leur famille. Il est notamment question de supprimer la demi-part fiscale pour les parents dont les enfants bénéficient de l'APL. L'objectif poursuivi, en supprimant le cumul existant, doit permettre de participer à l'effort de réduction des déficits publics. Pour les parents, l'inquiétude est grande, car ce cumul permettait de les aider à financer les études de leurs enfants, notamment les étudiants issus des classes moyennes non boursiers. Il lui demande sa position sur le sujet, et les mesures envisagées pour permettre l'accès aux études supérieures à tous.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88078

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 septembre 2010, page 9838

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)